



Créer de la valeur en « Commun(s) »

Séminaire de recherche, le 25 septembre 2025

Cheminement de la réflexion depuis 2018

Note de la 8^{ème} Journée de (Re)Connaissance de la co-construction du bien commun à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'Agenda 2030

Le 25 septembre 2025 n'est pas une date comme une autre. Il s'agit du 10^{ème} anniversaire de la signature de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable, signé le 25 septembre 2015 par les 193 Nations Unies représentant démocratiquement l'ensemble des Nations. A cette occasion, la Fondation pour la Co-construction du bien commun s'est associée à l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et au RAMEAU pour fêter cet événement.

Créée en 2016 à l'occasion de la publication du livre *Bien commun : vers la fin des arrogances*¹, la Fondation pour la Co-construction du bien commun s'est donnée pour ambition de rendre visible les transitions que nous ne conscientisons pas encore collectivement, en « prenant soin de ceux qui prennent soin de notre capacité à faire Société² ».

A ce titre, tous les deux ans, les années pairs, elle rend hommage aux « éclaireurs 2030 » : les personnes, les projets et les territoires qui incarnent – souvent sans le savoir – l'action systémique de l'Agenda 2030 que les 193 Nations Unies ont défini comme Avenir commun autour de la réalisation de 17 Objectifs de Développement Durable, véritable Cap et cadre communs pour l'avenir de l'Humanité. L'action de ces éclaireurs n'est visible et audible qu'à long terme. C'est pourquoi, la Fondation souhaite les (Re)Connaître à « mi-chemin » de leur parcours, convaincue que leurs impacts ne seront qualifiés, mesurés et illustrés que dans un temps encore à venir. Consciente de ce « Pari de la confiance » qui incarne l'épreuve et les preuves du temps, la Fondation a ainsi honoré 63 « Eclaireurs 2030 ».

L'ambition de la Fondation n'est pas seulement de donner une juste (Re)Connaissance aux personnes, projets et Territoires qui inventent le monde de demain. Elle a aussi pour enjeu de proposer à ces « pionniers » des modèles du XXI^{ème} siècle d'inventer ensemble les méthodes pour (re)donner confiance dans notre Avenir en « Commun(s) ». Ainsi, tous les deux ans, les années impaires, elle se met à l'écoute d'un écosystème particulièrement inspirant : les citoyens en 2019, les territoires en 2021, les jeunes en 2023 et cette année les acteurs académiques.

En 2025, nous vous proposons d'écouter la place des acteurs académiques dans la création de valeur en « Commun(s) ». Cette écoute prend une triple forme :

- Anticiper demain avec la publication d'une **note prospective** « **L'entreprise de demain** » de la Société Française de Prospective, en partenariat avec Human & Co,
- Comprendre hier avec le **séminaire de recherche** « **Créer de la valeur en Commun(s) : quelles pratiques des acteurs académiques ?** » pour en valoriser la place,
- Agir dès aujourd'hui avec les 1^{ers} résultats de l'**étude** « **Tendances et fragilités économiques** » de l'Observatoire des partenariats pour un état des lieux au plus près des réalités locales.

Chaque année depuis 2018 la Journée de (Re)Connaissance de la co-construction du bien commun est ainsi l'occasion de tester une nouvelle méthode qui incarne notre capacité à inventer ensemble ce qu'aucun ne peut faire seul. Le Récit de ce chemin apprenant est résumé dans cette note.

¹ Livre collectif « Bien commun : vers la fin des arrogances » (Editions Dalloz, Collection Juris Associations, décembre 2016)

² Extrait du discours de lancement du 15 décembre 2016 par son Président-Fondateur

LE CHEMINEMENT DEPUIS 2018

Méthodes testées et capitalisées lors des Journées de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun

2018 – Décrypter l’alchimie du bien commun : apprendre à articuler la valeur et les fragilités respectives des personnes, des projets et des Territoires. Cette méthode s’est concrètement traduite par la première Promotion des « Artisans du bien commun », des « Projets Cèdre du Liban » et des « Territoires de confiance ». Elle a été ancrée dans le **livre** *L’Alchimie du bien commun*, publié en 2018 par la Fondation pour la Co-construction du bien commun.

2019 – Croiser « Théories » et « Pratiques », à l’écoute des Français : apprendre à articuler la manière de penser le monde, et celle de le panser. Cette méthode s’est concrètement traduite par une croisière sur la Seine avec une quarantaine de « praticiens » et de « chercheurs » pour réfléchir ensemble aux conditions de conduite d’un changement systémique, après avoir entendu à l’Assemblée Nationale la restitution de l’étude IMPACT-Citoyens. Cette étude fut la 1^{ère} des 21 études statistiques réalisées dans le cadre de l’étude d’impact 2018-2022 du faire alliance en France, et cet événement le 1^{er} des 7 débats nationaux et des 50 dialogues territoriaux pour en débattre. Les résultats de cette réflexion stratégique ont été traduits dans **deux synthèses des échanges**, l’une réalisée par une doctorante en fin de thèse sur la co-construction territoriale, l’autre par un journaliste développeur d’une innovation sociale pour un journalisme de solutions.

2020 – Articuler « Numérique & Territoires » : apprendre à valoriser à la fois les solutions digitales et l’ancrage de proximité. Cette méthode s’est concrètement traduite par une Journée en direct de l’Assemblée Nationale... mais à distance pour raison de crise sanitaire. La Cérémonie a été précédée d’Ateliers participatifs pour identifier comment valoriser les personnes, les projets et les Territoires qui incarnent le 17^{ème} Objectif de Développement Durable en pratiques. Cette double approche a été transcrite dans le **livre** *Ensemble, valorisons l’ODD 17 en pratiques !*

2021 – Co-élaborer un « contrat de confiance » : apprendre à Agir dans un cadre de confiance qui laisse la liberté d’innover dans un Cap commun. Cette méthode s’est concrètement traduite par des Ateliers avec les Territoires, représentatifs des échelons territoriaux du « quartier » à l’international, afin de co-élaborer une **Charte du faire alliance**. Cette Charte est venue nourrir la proposition de loi d’expérimentation du droit d’alliance d’intérêt général déposée à l’Assemblée Nationale en février de la même année. Ce travail - sous l’égide de la Fondation des Territoires - a été ensuite décliné dans la Charte d’engagement réciproque du faire alliance du Fonds ODD 17. Ces deux Chartes ont posé le cap et le cadre du Projet (Re)Naissance décrit dans le **livre** *Projet (Re)Naissance : de l’économie de l’alliance à la (re)découverte de notre Lien commun*.

2022 – Partager une sémantique commune : apprendre à partager des définitions plurielles pour ouvrir un dialogue en confiance. Cette méthode s’est concrètement traduite par la Cérémonie 2022 qui a demandé aux « éclaireurs 2030 » de décrire leur parcours en « **UN** » mot. Le « mur des 15 mots » partagé est venu enrichir le « dictionnaire des praticiens » initié en 2012 pour favoriser un dialogue entre écosystèmes aux valeurs et définitions différentes. Ces mots ont été complétés par les **15 Récits** des éclaireurs 2030 de la Promotion 2022.

2023 – Être à l’écoute de la jeunesse pour inventer AVEC elle les modèles du XXI^{ème} siècle : apprendre à faire AVEC et non pas POUR. La 6^{ème} Journée de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun s’est déroulée sous la forme du Colloque « Jeunes & Territoires 2050 », sous la co-présidence de la Ministre de la Jeunesse, Prisca THEVENOT, et du Président du Conseil économique, social et environnemental, Thierry BEAUDET. Elle a constitué en un temps d’écoute des résultats de l’étude « La parole des jeunes en Actions », réalisée par Comisis & OpnionWay pour l’Observatoire des partenariats, ainsi que d’un regard croisé sur la diversité des pratiques pour répondre aux envies d’engagement des Jeunes. Le Colloque a été l’occasion de présenter les premiers résultats de la démarche « Intérêt général 2050 », au travers notamment d’une « matrice des trajectoires » pour apprendre à articuler les temps. Ces travaux se sont traduits à la fois par un rapport d’**analyse croisée des exercices de prospective à 2050**, par l’**étude exploratoire** « Jeunes & Territoires 2050 », ainsi que par le **livre** « *Commun(s)* » : *discours de la méthode vers le Pari de la confiance*.

2024 – Savoir articuler les Temps : apprendre à faire résonner les temps de la performance (18 mois), de l’innovation (7 ans) et de la confiance (28 ans). Cette 7^{ème} Journée de (Re)Connaissance de la Co-construction du bien commun s’était donnée pour objectif d’éclairer la question : Bien commun, quelle est la valeur du/des Temps ? Elle s’est traduite pour chacun des éclaireurs par une date qui incarne la valeur du temps selon son expérience. La Cérémonie a permis ainsi que constituer une **première frise chronologique des temps de l’Action en « Commun(s) »** qui s’étend de 1945 à 2100, rappelant ainsi la valeur d’une approche sur le temps long. Elle a ainsi illustré la diversité des échelles de temps selon les parcours de Vie des personnes, des projets et des Territoires.

2025 – Eclairer la place des acteurs académiques : apprendre à (ré)apprendre

Depuis 2017, l’Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU co-animent un dialogue avec les acteurs académiques sur les enjeux de nouvelles alliances face à nos défis communs³. Le cycle de séminaires sur le thème de la « co-construction du bien commun » a permis d’apporter des éclairages et des témoignages inspirants⁴ à partir des données issues des programmes d’études de l’Observatoire des partenariats⁵.

Dans la continuité de la publication en 2024 du cahier de recherche « [ODD 17 : quelles trajectoires territoriales ?](#) », ce 5^{ème} séminaire de recherche a pour thème : « **Créer de la valeur en « Commun(s), quelles pratiques des acteurs académiques ?** ». A partir de pratiques de recherche, d’enseignement et de Responsabilité Sociétale d’Etablissement (*RSE des Grandes Ecoles et Universités*), le séminaire permettra de croiser le regard de démarches innovantes d’étudiants, de Collectivités territoriales, d’entreprises et d’associations qui incarnent le 17^{ème} Objectif de Développement Durable en ce jour anniversaire de la signature de l’Agenda 2030.

Séminaire organisé en partenariat avec :



³ Après un colloque sur les impacts du « faire alliance » en France en 2017, des Ateliers pratiques chercheurs ont été animés en 2018-2019 pour suivre le programme IMPACT de l’Observatoire des partenariats. Ce dialogue a notamment permis d’élaborer une première publication académique dans le cadre du programme européen Part-Innov, de co-construire des contenus académiques et de contribuer activement à la Chaire InterActions d’AgroParisTech. Depuis 2021, un cycle de séminaire annuel a été lancé pour mettre en débat annuellement les avancées de la recherche empirique.

⁴ Thèmes : « Qu’est-ce que la co-construction du bien commun ? » en 2021, « Quelle place des acteurs académiques dans le mouvement de co-construction ? » en 2022, « Projets de territoire : les leviers d’une transformation systémique » en 2023, « Territorialisation des transitions » en 2024.

⁵ Programme ARPEA de 2008 à 2012 que la qualification des relations partenariales entre les associations et les entreprises, Programme PHARE de 2013 à 2017 sur la perception des fragilités prioritaires en fonction des réalités territoriales, Programme IMPACT de 2018 à 2022 sur la qualification, la mesure et l’illustration des impacts des alliances d’intérêt général sur la performance, l’innovation et la confiance, et programme ECOSYSTEME de 2023 à 2027 sur la création de valeur et la frugalité en « Commun(s) »

PUBLICATIONS SUR LE 17^{ème} OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE

par l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et du RAMEAU

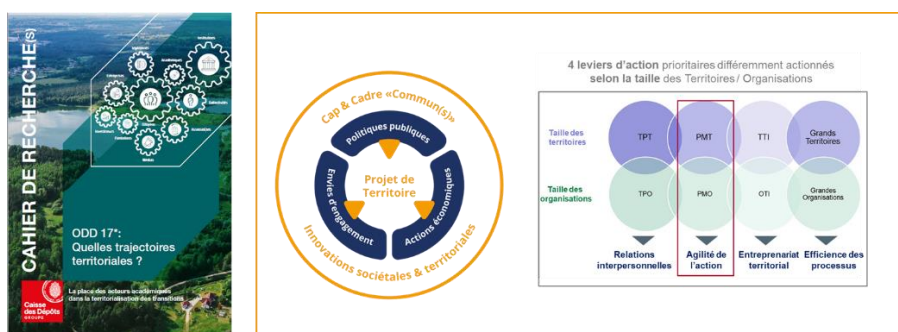
A l'issue de l'étude d'impact 2018-2022 du faire alliance en France, réalisée par l'Observatoire des partenariats :



Après 21 études statistiques représentatives à l'univers dans le cadre du programme IMPACT de l'Observatoire des partenariats, 1.000 exemples inspirants recensés dans la base IMPACT-Alliances pour illustrer la diversité des pratiques, 7 colloques nationaux et 50 débats territoriaux, trois cahiers de recherche ont respectivement rendu compte des effets de levier des alliances d'intérêt général en matière de **confiance**, d'**innovation** et de **performance** :

- Cahier de recherche « [ODD 17 : les impacts du faire alliance en France](#) » (mars 2022),
- Cahier de recherche « [ODD 17 : les leviers d'un changement systémique](#) » (janvier 2023),
- Cahier de recherche « [ODD 17 : Economie\(s\) & Territoire\(s\)](#) » (décembre 2023).

Dans le cadre du programme quinquennal d'études 2023-2027 ECOSYSTEME, piloté par l'Observatoire des partenariats :



Le 4^{ème} cahier de recherche « [ODD 17 : quelles trajectoires territoriales ?](#) » rend compte du programme de recherche « **Chef de projet innovation territoriale** », mené sous l'égide de la Fondation des Territoires entre 2019 et 2024 ; ainsi que des **pratiques innovantes des acteurs académiques** pour accompagner l'innovation territoriale telle que définie dans les cahiers précédents. Il a été publié en octobre 2024 à l'occasion du Congrès de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) sur le thème « [Recherche & Territoires](#) ».

Le bilan du cheminement [2017-2024](#) engagé avec les acteurs académiques a été publié en amont du séminaire afin de permettre d'en partager les principaux enseignements, et d'inviter à **en débattre ensemble lors de ce 5^{ème} séminaire annuel de recherche** du 25 septembre 2025 (cf. [article « Piloter l'intérêt général : état de lieux »](#), juin 2025).